

LES DOCUMENTS ADMINISTRATIFS AU CONGO, ET LEUR UTILISATION EN DEMOGRAPHIE

(1)

par Bernard GUILLOT

Dans le Bulletin de Liaison n°3 de janvier 1966, André PODLEWSKI décrit les différentes sources d'origine administrative disponibles en Afrique, et indique comment on peut tenter de les améliorer, ou de les compléter par une "observation permanente" parallèle.

Il nous a semblé que le caractère général de ses réflexions (étendues à toute l'Afrique Noire) conduisait à porter sur les documents existants un jugement global de valeur qui pouvait se révéler localement trop pessimiste ; d'autre part leur description nous a paru un peu rapide, pour le recensement notamment.

Cette note a par conséquent pour but de faire le point sur l'état de la documentation au Congo, de montrer ce qu'on peut déjà en tirer au prix d'un dépouillement relativement peu coûteux, et de recenser les diverses améliorations que l'on peut envisager dans l'immédiat.

A - LES DONNEES EXISTANTES

1) Le recensement

a) Etablissement. Il est fait annuellement par l'administration, à l'aide de cahiers comportant une liste nominative des habitants, avec mention du sexe, de l'âge, du lieu de naissance, du nom des parents, de la

profession, du caractère imposable ou non de l'intéressé, de son appartenance ethnique. Une colonne "observations" comprend en outre des renseignements précieux sur l'état matrimonial : nombre de femmes par homme marié, divorce ou veuvage éventuel, ou plus rarement sur la fécondité : nombre d'enfants par femme, dont x vivants. Les suivants on se contente d'enregistrer les naissances survenues entre temps, les décès, ou les départs ; les surcharges deviennent vite nombreuses, obligeant au bout de quelque temps à un renouvellement complet des listes.

Telles quelles ces "monographies" de village fournissent théoriquement l'essentiel des informations nécessaires à la connaissance de l'état d'une population ; elles permettent de dresser une pyramide des âges, un tableau de la situation matrimoniale, d'analyser l'importance et le sens des migrations internes (2), de connaître la structure socio-professionnelle ; Elles apportent même au sociologue les premiers éléments d'une étude de la parenté. Les surcharges peuvent être utilisées pour évaluer l'importance des mouvements de population : naissances, décès, migrations.

Pour apprécier leur valeur nous disposons jusqu'ici de deux tests, pris en des endroits fort différents du Congo.

Sur le plateau Koukouya, les listes sont d'une exactitude remarquable, et aucun habitant n'échappe au recensement ; il existe même une légère surestimation, ce qui paraît paradoxal en Afrique, due au comptage de jeunes émigrés depuis peu. Encore mentionne-t-on en observation leur nouveau lieu de résidence. Les mouvements internes sont en général bien enregistrés.

Les âges sont naturellement très imprécis, surtout pour les personnes de plus de 40 ans. Cependant on a déjà des chiffres exacts en assez forte proportion pour les générations nées après 1948, et pratiquement en totalité à partir de 1952-53. La pratique des accouchements au dispensaire, très répandue sur un territoire réduit où les distances sont courtes et le réseau routier dense, a été de ce point de vue un atout décisif.

Les recensements de la région de Mossendjo sont nettement plus imparfaits. L'âge n'est pas toujours mentionné, la date de

naissance exacte n'est connue qu'à partir de 1955, et certaines personnes refusent encore de se faire recenser.

D'autre part les déplacements récents provoqués par le nouvel axe routier et ferroviaire COMLOG ont amené de sérieuses perturbations. L'unité villageoise est souvent éparpillée, sans que l'on sache où se trouvent les divers éléments, ni comment ils se sont regroupés. Cependant le chiffre total de population demeure à peu près correct, ce qui n'est pas un mince résultat.

Une fois leur valeur reconnue, on peut valablement utiliser les chiffres fournis par ces recensements ; on peut de plus établir des comparaisons dans le temps (3) et obtenir par là une idée juste du mouvement de la population. De plus ils représentent une excellente base de départ pour une enquête approfondie.

L'Etat-Civil - Les centres d'Etat-Civil fournissent des éléments beaucoup moins satisfaisants, mais cependant constamment meilleurs que ceux que cite A. PODLEWSKI (1) 10% du total des événements). Sur cinq ans, à Lekana, (plateau koukouya) on a enregistré 2.723 naissances pour une population moyenne de près de 14.000 habitants, soit un taux de 39,0%. Or on s'accorde pour reconnaître que le chiffre réel avoisine 40% ; s'il y a une sous-estimation elle est certainement très faible.

D'autre part les relevés effectués dans les dispensaires, donnant les accouchements par date, sexe, lieu de résidence des parents, et signalant les mort-nés, fournissent un complément très utile, en même temps qu'ils permettent d'évaluer le rayonnement de ces établissements, et la proportion des naissances qui s'y produisent.

La situation est beaucoup moins satisfaisante pour les décès : 399 en cinq ans, soit un taux manifestement erroné de 5,7%, et elle est encore plus mauvaise pour les mariages.

B - AMELIORATIONS DANS L'IMMEDIAT

Nous n'envisageons ici que celles que l'on peut obtenir sans frais importants, et qui ne nécessitent que quelques modifications de forme, ou des aménagements dans la collecte des renseignements.

Le recensement tel qu'il existe est presque suffisant ; il faudrait

cependant ajouter dans les cahiers une colonne "état matrimonial", compléter la mention des âges, indiquer la date des décès lorsqu'il s'en produit - Il serait nécessaire également d'obtenir que les passages se fassent toujours aux mêmes époques de l'année, de façon à avoir des chiffres comparables d'une année sur l'autre.

Lorsque des déplacements de population ont lieu il conviendrait d'établir une bonne carte des villages, facilement réalisable car les villages s'installent tous sur les routes ou à proximité, et qu'on pourrait aussi aisément tenir à jour.

L'Etat Civil peut également être amélioré rapidement - Pour les naissances une confrontation avec les données du recensement et celles des dispensaires supprimerait déjà bien des oublis. La tenue d'un relevé analogue à celui cité à propos des maternités, comprenant en plus l'âge de la mère, amènerait un grand progrès dans la connaissance de la fécondité par âge, et de la mortalité.

Des méthodes identiques de confrontation avec le recensement, sont utilisables pour les décès. D'autre part, un petit effort de propagande auprès des chefs de terre et de village, une utilisation plus poussée des cadres du pays, les moniteurs surtout, auraient sans doute des effets importants. Seule la mortalité infantile paraît difficile à appréhender. Elle échappe souvent aux recensements (enfants nés et morts dans l'intervalle entre deux passages), et passe inaperçue des autres habitants du village. Là encore ce sont sans doute les moniteurs qui peuvent obtenir le maximum d'éléments.

Mariages et divorces, événements bien connus à l'intérieur de la communauté, ne semblent pas poser de problèmes particuliers.

CONCLUSION

En définitive, et c'est le sens que nous voudrions donner à nos observations, les remèdes à apporter dépendent grandement de la situation de départ. Ils sont beaucoup plus faciles et moins chers quand celle-ci est bonne, et leur application en est d'autant plus aisée.

Il importe donc de contrôler les documents existants ; une enquête approfondie, portant sur de petits groupes, peut fournir le test qui permettra d'évaluer l'ampleur des besoins, et de choisir en conséquence les moyens à employer.

B.G.

NOTES

(1) - Ceux-ci ont déjà été décrits dans ce pays par G.SAUTTER : "L'utilisation des documents administratifs pour l'étude numérique de la population au Moyen-Congo et au Gabon. Bulletin de l'Institut d'Etudes Congolaises n° 7-8, 1954

(2) - On peut ainsi, dans le cas de mariages viri-locaux, suivre d'un village à l'autre les déplacements des femmes.

(3) - Sur le plateau Koukouya nous avons ainsi utilisé deux recensements ceux de 1955 et de 1965, chacun ayant été testé par une enquête faite à partir des résultats indiqués. Cf. notre article "Réflexions sur des points démographiques à propos du plateau koukouya", Cahiers des Sciences Humaines ORSTOM, 1966, n° 4.